

Travaux de désembâclement de la rivière Aisne

Compte-rendu de la réunion de piquetage - Tranche 4 - 18 Septembre 2019 -

• Lieu :	Pont sur l'Aisne, à Neufchâtel-sur-Aisne
-----------------	--

• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition de la CARCT)</i>	MASCITTI NINO

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Rémy GILET	Président du Syndicat de l'Aisne	✓		
Raymond DEZUROT	Membre du bureau du Syndicat de l'Aisne	✓		
Marcel BOMBART	Membre du bureau du Syndicat de l'Aisne		✓	
Maurice DELAITRE	Membre du bureau du Syndicat de l'Aisne		✓	
Nicolas DRAGAS	Membre du bureau du Syndicat de l'Aisne		✓	
Joël SCHLOSSER	DRIEE île de France		✓	
Alain LORAIN	Président de la CCCP		✓	
James COURTEFOIS	Mairie de Condé-sur-Suippe		✓	
Patrick BARTELS	Mairie de Menneville		✓	
Hubert BONNET	Mairie de Pignicourt		✓	
Hervé BROCARD	Mairie de Bourg-et-comin		✓	
Bertrand CARMELLE	Mairie de Pargnan		✓	
Angélique DEWULF	Mairie de Pontavert		✓	
C.L. MASSUEL	Mairie de Neufchâtel-sur-Aisne	✓		
Mickael BARBIER	Entreprise NINO MASCITTI	✓		
Madison FALCONNET	AESN		✓	

Cette réunion de piquetage concerne les travaux de désembâclement sur la rivière Aisne (tranche 3). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise NINO MASCITTI SA – (siège : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

- **SITUATION ACTUELLE :**

Suite au diagnostic des embâcles réalisé durant le mois de Juin 2019, 38 embâcles présentant un risque ont été inventoriés et doivent être traités par l'entreprise pour un total de 21.084€ TTC.

Afin de faciliter le travail de l'entreprise, ces embâcles ont été photographiés et cartographiés afin de faciliter leurs repérages et leurs gestions durant le chantier. L'entreprise interviendra sur les embâcles depuis les rives de l'Aisne à l'aide d'une pelle hydraulique, une barge et d'une équipe de bucheron. Ils interviendront de la commune de Vailly-sur-Aisne à Evergnicourt. Une carte de localisation des embâcles va être envoyée dans les mairies concernées.

- **DETAIL DES TRAVAUX :**

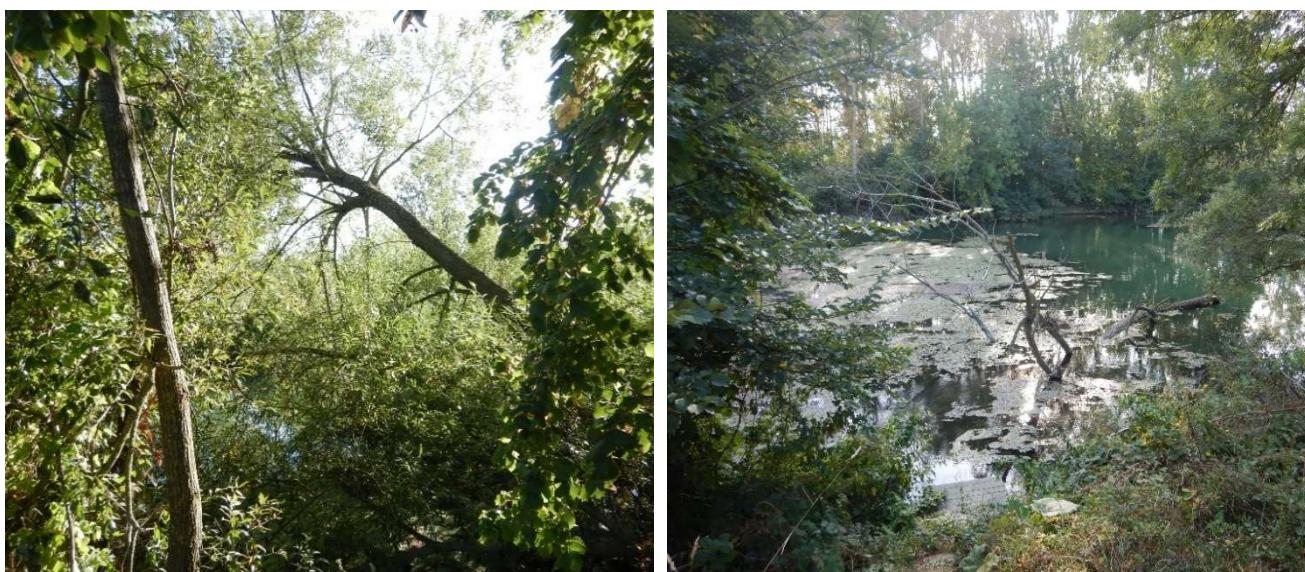
Accès

Les accès des embâcles observés à Guignicourt sont relativement aisés. Ceux de Menneville et de Neuchâtel-sur-Aisne posent un souci, sauf l'un d'entre eux qui peut être atteint en passant par une propriété en construction, dont les propriétaires seront prévenus à l'avance par l'intermédiaire de la mairie. Les accès aux autres embâcles seront étudiés ultérieurement lors des réunions de chantiers hebdomadaires qui seront programmées. Des reconnaissances pourront être effectuées par l'union ; l'entreprise complètera ces reconnaissances par sa bonne connaissance du terrain. Dans la mesure où aucune solution d'accès évidente n'existe, l'union fournira à l'entreprise les numéros des propriétaires des parcelles à traverser.

Mode opératoire

La première intervention sera effectuée à partir du 1^{er} Octobre 2018 sur la commune d'Evergnicourt, en amont du seuil de la papeterie. Le retrait des embâcles est effectué de la manière suivante :

- Les amas de branches et autres débris bloqués au niveau des ouvrages d'art sont entièrement retirés.
- Les embâcles problématiques en zones urbanisés sont entièrement retirés.
- Les embâcles problématiques en zones naturelles ou agricoles sont entièrement retirés s'ils ne sont pas ancrés en berge, ou partiellement retirés s'ils sont ancrés en berge : déplacement ou maintien de la souche pour stabiliser le pied de berge et diversifier les habitats aquatiques.
- Les embâcles non problématiques sont conservés dans le lit de l'Aisne afin de diversifier les habitats aquatiques et préserver la biodiversité.



Embâcles sur les rives de l'Aisne à Guignicourt



Embâcles en face du camping de Guignicourt

● **POINTS COMPLEMENTAIRES :**

- La pelle récupère le bois et le dépose en haut de berge sur des zones le permettant et hors zone inondable
- Le bois valorisable sur les secteurs accessibles sera débité en 2m.
- En fonction de l'occupation des sols et des accès, les produits de coupe inférieurs à 8 cm non valorisables seront de préférence broyés.
- Sur les secteurs boisés, une mise en andain des produits de coupe sera effectuée hors zone inondable pour une décomposition naturelle.

● **REMARQUES, OBSERVATIONS :**

- Durant les travaux de désembâclement, les derniers aménagements réalisés dans le cadre du PPRE seront repris. Ils seront donc parcourus à l'occasion des différentes réunions de chantier à venir, afin de déterminer les besoins réels à l'aide de l'entreprise.
- Les Saules plantés par le syndicat, destinés à renforcer les berges en face du camping de Guignicourt, seront entretenus. Les éléments prélevés serviront à faire des boutures sur les aménagements à entretenir pour cette tranche de travaux.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.

Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de désembâclement, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

- M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI06.12.43.28.43
- M. VRIGNAUD Elie – Union des syndicats03.23.20.36.74

- FINANCEMENT :

La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie :



La prochaine réunion de travaux sera programmée à l'issue de la première semaine de travaux.

Le service technique,

Élie VRIGNAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Élie Vrignaud', is written over a faint, light blue grid pattern.